



Songeons

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE L'OISE

Envoyé en préfecture le 26/01/2023

Reçu en préfecture le 26/01/2023

Publié le

ID : 060-216006148-20230110-2023_005-DE

S²LO

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SONGEONS**

SEANCE DU 10 JANVIER 2023

Délibération n° 2023_005

Vu le code général des collectivités territoriales,
L'an deux mille vingt-deux, le mardi 10 janvier 2023 à 19 heures 30, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BAGUET, maire.

Présents : Pascaline HAMONIER, Annick DUPONT, Noémie BERTHE, Sophie FOUCAULT, Murielle CAILLEUX

Mrs Cédric DEMARCY, Frédéric LANGLOIS, Patrice CAUDRON, Didier DAUBOIN, Philippe PICQUE, Patrick LAURENT

Absents avec pouvoir : Mmes Dorothée GARNIER donne pouvoir à Noémie BERTHE, M Sylvain CUYER donne pouvoir Murielle CAYEUX, Catherine GAMICHON-NOËL donne pouvoir à Mr Jean-Claude BAGUET,

Absent excusé :

Formant la majorité des membres en exercice,

Mme Pascaline HAMONIER a été désignée comme secrétaire de séance.

OBJET : DOSSIER SUBVENTION 2023 – DETR ALARME ET VIDEO SURVEILLANCE BATIMENT DES SERVICE TECHNIQUES

Monsieur le Maire indique aux membres présents qu'il est nécessaire d'installer une alarme et une vidéo surveillance sur le bâtiment des services techniques au 39 route de Dieppe.

Coût prévisionnel 2 091€00 € net.

Le plan de financement de cette opération serait la suivante :

Coût total net : 2 091€00

DETR 40% : 836€40

Commune : 1 254.60€

Le projet étant susceptible d'une subvention auprès de la DETR pour l'année 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, 12 pour, 0 contre, 3 abstentions des membres présents et représentés DECIDE DE :

Adopte le plan de financement exposé ci-dessus,
Sollicite une subvention auprès de la DETR pour l'année 2023,
Prévoit le financement ci-dessus au budget 2023,
Autorise et charge le Maire de l'exécution de la présente délibération

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire Jean-Claude BAGUET.

